

« Il y a un temps pour se taire, et un temps pour parler. »

Publié le 1 décembre 2004
Abbé Didier Bonneterre
10 minutes

Le Saint Père appelle toute l'Eglise à consacrer cette année à la Sainte Eucharistie. Il l'a fait par la lettre apostolique « Mane nobiscum Domine » du 7 octobre dernier. D'une faiblesse doctrinale plus grande que son encyclique « Ecclesia de Eucharistia vivit » (17 avril 2003), le document est « une invitation pressante à s'émerveiller devant ce grand mystère »

Nous ne manquerons pas de souligner les lacunes ou les déviances de tel ou tel passage, cependant nous voulons réaliser les vœux du Père commun :

« Puisse l'année de l'Eucharistie être pour tous une précieuse occasion pour devenir toujours plus conscient du trésor incomparable que le Christ a confié à son Eglise » (p.29 de « Mane nobiscum »). »

Et encore :

« En cette année, puisse l'adoration eucharistique en dehors de la Messe constituer un souci spécial des communautés paroissiales et religieuses ! Restons longuement prosternés devant Jésus présent dans l'Eucharistie, réparant ainsi par notre foi et notre amour les négligences, les oublis, et même les outrages que notre Sauveur doit subir dans de nombreuses parties du monde. »

Voilà pourquoi nous organisons, à Sainte Germaine, une adoration eucharistique tous les jeudis de l'année de 17 h 45 jusqu'à la Messe de 18 h 30, à partir du 1 je

Il y a un temps pour se taire, et un temps pour parler.

Un dernier bulletin paroissial largement répandu prétend qu'il existe dans la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X une « vision surnaturaliste du sacerdoce qui instaure un clivage entre la finalité réelle de la vocation, le ministère auprès des âmes et le but qu'on voudrait lui substituer : la sainteté (qui n'est plus) sacerdotale »

Une double erreur n'aura pas échappé au lecteur attentif de l'article.

1. La reprise de la doctrine de Vatican II exprimée dans le décret sur les prêtres. Le texte conciliaire, largement influencé par le Cardinal Marty (cf. le livre de son fils spirituel, Mr Gilson, sur les prêtres), inverse les finalités du Sacerdoce. Traditionnellement, le prêtre est ordonné pour l'Eucharistie, et ensuite pour la Mission (ministère dans tout son ensemble). Vatican II prétend que le but premier du Sacerdoce est la Mission, et que la Messe apparaît en second, plus comme un moyen de réalisation de l'animation spirituelle du peuple de Dieu. Je cite un seul des passages où ce prêtre exprime une pensée qu'il croit traditionnelle :

« Le prêtre est ordonné pour : 1) enseigner la doctrine de la foi, 2) communiquer l'espérance à toute âme, 3) remettre les péchés, 4) offrir le sacrifice et 5) répandre par la prédication et

6) les sacrements, le feu de la charité. »

L'expression est gagnante, mais dans le désordre ! Ce sinistre désordre qui a fait perdre aux prêtres le sens réel de leur identité dans la déroute postconciliaire.

2. La deuxième erreur est le mépris affiché par ce prêtre de toutes les mises en garde des dangers de l'activisme. Personne n'a jamais enseigné dans la Fraternité que le ministère sacerdotal éloignait le prêtre de sa sanctification. Mais il est vrai que le Magistère et les auteurs spirituels ont constamment mis en garde les prêtres contre la surcharge du ministère qui ne peut qu'entraîner l'affaiblissement de la vie intérieure du prêtre et de la -fécondité de son apostolat. Et de cela, les supérieurs de la Fraternité ne peuvent faire fi.

Le Magistère d'abord :

Il y a bien sur la condamnation de « l'américanisme. par Léon XIII dans la lettre « Testum benevolentiae » à l'Archevêque de Baltimore où le Pape fustige ceux qui méprisent les vertus réputées passives et surnaturelles (l'obéissance et l'humilité particulièrement), et qui exaltent les vertus actives : les « maudites œuvres » dont parlent tant et tant d'auteurs spirituels.

Il y a ensuite tous les documents pontificaux réunis dans « Notre Sacerdoce » par Mgr Pierre Veillot : tout l'enseignement des papes de Saint Pie X à Pie XII (Fleurus 1954).

Le pape Jean-Paul II lui-même dans son livre écrit pour ses cinquante ans de sacerdoce, « Ma vocation, don et mystère » :

« Oui, le prêtre doit être avant tout un homme de prière, convaincu que le temps consacré à la rencontre intime avec Dieu est toujours le mieux employé, parce que non seulement il lui est utile, mais il est utile pour sa tâche publique. Si le concile Vatican II parle de la vocation universelle à la sainteté, dans le cas du prêtre, il faut parler d'une vocation spéciale à la sainteté. Le Christ a besoin de saints prêtres ! Le monde actuel demande de saints prêtres ! Seul un saint prêtre peut devenir un témoin transparent du Christ et de son Evangile dans un monde toujours plus sécularisé. »

Les auteurs spirituels sont unanimes à se faire l'écho des dangers de la dissipation d'un ministère suractif, à commencer par Don Chautard, dans « L'Ame de tout apostolat »

C'est toute la doctrine du Cardinal Mercier dans ses conseils à ses séminaristes et dans ses retraites sacerdotales :

« Mes bien chers confrères, cette vie intérieure, pour votre sanctification personnelle et pour l'édification du peuple chrétien, vivez-la ; par votre exemple et par votre ministère, propagez-la. » (La vie intérieure, appel aux âmes sacerdotales). »

C'est tout l'enseignement de Mère Marie Claret de la Touche dans « Le Sacré-Cœur et le Sacerdoce », approuvé dès 1910 par le Cardinal Merry del Val.

C'est aussi toute la théologie et l'expérience du R.P. Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus : « Même le sacerdoce ne confère pas la sainteté, bien qu'il confère une grâce suffisante pour l'exercice de la fonction donnée au prêtre (...) L'apôtre qui a reçu une fonction et une grâce, a donc le devoir de se perfectionner lui-même. il ne peut pas compter absolument sur la grâce qu'il a reçue : il ne doit pas croire qu'il est devenu saint dans l'exercice de sa fonction publique, sous prétexte qu'elle est très importante et très urgente. Il n'a pas le droit de s'y lancer avec témérité sans prendre de précautions, sans se préoccuper des dangers qu'il court (...) On a cru qu'on pouvait se lancer dans cette tâche, et il est arrivé malheureusement ce qui était arrivé à Pierre. Nous avons donc le devoir de sauvegarder notre vie intérieure, de nous perfectionner, de développer cette grâce qui est en nous. » (Recueil de conférences des années 40-50 - « Au souffle de l'esprit » Ed. du Carmel).

Citons même le Cardinal Liénart, qui écrivait en 1952 à l'abbé Courtois :

« Dans le tourbillon qui emporte actuellement les prêtres engagés dans l'apostolat actif, il est

bon, que dis-je ! il est de toute nécessité que chaque jour, ils enrichissent leur vie intérieure, qu'à chaque instant, ils se rappellent qu'ils sont prêtres et qu'ils doivent en toute occasion agir comme tels. La retraite exposée sous le titre « Qui manet in me » Il est à cet égard d'une grande efficacité. Celui qui s'appliquerait d'en réaliser la doctrine peut être sûr de sa sanctification personnelle et de la fécondité de son action. C'est une promesse de notre Seigneur qui a ajouté : « Et ego in eo, hic ferit fructum multum ». »

Ce que rugissait Léon Bloy :

« Prêtre, si tu ne te crois pas appelé à la sainteté, à quoi donc te crois-tu appelé, misérable ? »

Mais revenons à Monseigneur Lefebvre.

Il est surprenant que l'auteur de cet article ne cite que l'ancien archevêque de Dakar. Il y a aussi, – et il y a surtout – le fondateur de notre Fraternité sacerdotale.

Les statuts de la Fraternité, au Chapitre III, §1, sont clairs à propos de la formation sacerdotale :

« On veillera à ce que la formation atteigne le but principal : la Sainteté du prêtre en même temps qu'une science suffisante. »

Le Directoire du Séminaire, §3 :

« Qui veut la fin, veut les moyens. Celui qui se croit appelé au sacerdoce divin de Notre Seigneur doit mettre tout en œuvre pour devenir un autre Christ et se rendre digne de la grâce et du caractère sacerdotal qui sont donnés par le sacrement de l'ordre. »

S'efforçant de définir l'esprit de la Fraternité (Article 4 – Cor unum 1981-82), Mgr Lefebvre écrivait :

« C'est un grave souci pour les supérieurs de Sociétés missionnaires comme la nôtre (...) de constater que certains membres, prêtres en particulier, dévorés par le zèle de l'apostolat extérieur, en arrivent à abandonner le zèle de l'apostolat de la prière, ferment et source de l'apostolat extérieur... » « L'apostolat de l'oraison, de la prière, est l'apostolat essentiel qui unit à Notre Seigneur, seule source de grâces de rédemption. L'apostolat extérieur, catéchismes, réunions, conférences, etc.. . deviendront vite stériles, sans l'apostolat fondamental qui maintient une union constante avec Notre Seigneur. »

La phrase finale de « l'Itinéraire spirituel », son testament :

« Ce qui importe, c'est que de notre part, nous évitions, dans notre vie sacerdotale, tout ce qui peut être un obstacle à l'efficacité de notre apostolat et spécialement l'abandon de la prière et l'union à Dieu. (p. 85). »

Non, la Fraternité ne change pas.

Quoique prétendent quelques penseurs égarés par l'esprit d'indépendance, indépendance de leurs supérieurs qui les pousse à l'indépendance vis-à-vis du Magistère de l'Eglise, des maîtres de la vie intérieure et de notre vénéré fondateur.

Le seul but du présent article est que cette bouée jetée à la mer leur parvienne. Elle est lancée par un ami qui a déjà vu trop de confrères partir à la dérive, et faire de leur dérive une funeste théorie. Qu'ils sachent, ces frères dans le sacerdoce, que la petite Chapelle Sainte Germaine priera pour eux et pour tous les prêtres de la Sainte Eglise en cette année de l'Eucharistie.

Abbé Didier Bonneterre †

Prieur

Prière à Jésus Prêtre éternel

Ô Jésus, Pontife éternel, divin Sacrificateur, vous qui, dans un incomparable élan d'amour pour les hommes, vos frères, avez laissé jaillir de votre Sacré-Cœur le sacerdoce chrétien, daignez continuer à verser dans vos prêtres les flots vivifiants de l'Amour infini.

Vivez en eux : transformez-les en vous : rendez-les par votre grâce les instruments de vos miséricordes : agissez en eux et par eux, et faites qu'après s'être tout revêtus de vous par la fidèle imitation de vos adorables vertus, ils opèrent, en votre nom et par la force de votre Esprit, les œuvres que vous avez accomplies vous-même pour le salut du monde.

Divin Rédempteur des âmes, voyez combien grande est la multitude de ceux qui dorment encore dans les ténèbres de l'erreur ; comptez le nombre de ces brebis infidèles qui côtoient les précipices ; considérez la foule des pauvres, des affamés, des ignorants et des faibles qui gémissent dans l'abandon.

Revenez vers nous par vos prêtres ; revivez véritablement en eux ; agissez par eux et passez de nouveau à travers le monde, enseignant, pardonnant, consolant, sacrifiant, renouant les liens sacrés de l'Amour entre le Cœur de Dieu et le cœur de l'homme

Ainsi soit-il.